

Les paradoxes de la subjectivation et du rapport à soi dans la théorie de Judith Butler

L'enjeu de ma recherche consiste à explorer les mécanismes de production de la subjectivité analysés dans la théorie de la subjectivation de Judith Butler. Il s'agit pour moi d'examiner les mécanismes de régulation à travers lesquels le sujet émerge et est maintenu et il s'agira dans un second moment, d'interroger les effets normatifs engendrés par des savoirs biomédicaux. Ce dernier objectif se situe dans le contexte précis du projet de recherche GIGS (Gouvernementalité, génomique et santé), au sein duquel s'insère ma recherche. GIGS est un projet interdisciplinaire dont l'objectif est d'explorer les enjeux éthiques, sociaux et politiques de la production et de l'usage des savoirs en génomique. Ces enjeux sont envisagés comme des effets normatifs induits par l'introduction de nouvelles technologies, connaissances et pratiques et sont étudiés aussi sous l'angle des modes de subjectivation.

Je voudrais aujourd'hui aborder la question de *l'ambiguïté paradoxale de la subjectivation* et de la possibilité pour les sujets d'acquérir *une puissance d'agir* et une *capacité critique* au sein du processus même de leur formation, à partir de la théorie élaborée par Judith Butler et d'une problématique précise qui s'est présentée à moi au cours des recherches GIGS.

J'ai travaillé avec une collègue anthropologue que j'ai suivie sur son terrain, assistant à des activités organisées par des associations de patients atteints de maladies génétiques en Belgique. Dans ce contexte mon objectif est de comprendre la relation que ces patients instituent à leur devenir-sujet et aux dispositifs de pouvoir qui sont à l'œuvre lorsque des discours prétendent exprimer un savoir, une vérité, sur eux, en les constituant ainsi comme sujets. Alors qu'on voit des formations subjectives en cours, la question de leur capacité d'agir et de leur capacité d'agir critique n'est pas du tout évidente : ce problème s'impose de tant plus que certaines des maladies génétiques en question procurent une dite « déficience intellectuelle » – voir trisomie, x-fragile, autisme (qui n'est que sur la voie de devenir tout doucement une maladie à caractère génétique), etc. C'est une question que j'ai creusée dans les derniers mois et dont je vous parlerai dans la présentation.

-Je commencerai par un cadre théorique en présentant les éléments généraux qui caractérisent les mécanismes de subjectivation dans la théorie de Judith Butler ;

- Ensuite je poserai les premiers termes pour élaborer ma problématique en vous parlant de la question de la critique ;

-Je vous fournirai un exemple concret d'analyse de terrain effectué avec ma collègue Fanny Duysens, d'un projet d'autonomie résidentielle adressé à des porteurs de « déficience intellectuelle » ;

-Enfin je conclurai avec des questions qui restent pour moi ouvertes et problématiques

Cadre théorique

Un des textes plus importants pour comprendre la théorie de la subjectivation de Butler est *La Vie psychique du pouvoir*. Enquêtant sur la problématique de l'assujettissement, elle se situe au croisement de différentes traditions, principalement les traditions hégélienne,

foucaldienne et psychanalytique. L'articulation de certains éléments hérités de ces trois traditions et de la théorie nietzschéenne de la mauvaise conscience, ainsi que de la théorie althussérienne de l'interpellation lui permet d'explorer le problème de l'ambivalence paradoxale de la subjectivation et de l'action du pouvoir. Une telle ambivalence s'explique par le fait que l'action du pouvoir non seulement obtient l'effet de subordination du sujet comme si elle agissait depuis l'extérieur de celui-ci, mais elle produit un tel effet aussi en opérant depuis son intérieur. En s'inscrivant dans une tradition initiée par Althusser et Foucault, Butler conçoit l'assujettissement comme une dépendance envers un discours qui d'une part détermine les limites de l'existence sociale et de l'action du sujet et d'autre part les rend possibles¹.

Le pouvoir, tel que ces deux auteurs le théorisent, présente un caractère productif et sa matérialité est indissociable de la dimension de l'idéal ou de l'idéologique². C'est par le biais de ces deux éléments que Butler se positionne en continuité avec Foucault et Althusser, bien qu'elle déplace son attention de la dimension objective de l'action du pouvoir à la dimension subjective. Le fait de prolonger les théories d'Althusser et de Foucault dans une réflexion sur le fonctionnement de la vie psychique du pouvoir n'implique donc pas pour Butler la mise en question du caractère productif et matériel de celui-ci. Cela lui permet au contraire de complexifier l'analyse de la productivité de la relation au pouvoir dans la mesure où le sujet n'apparaît pas simplement comme sa cible, ni comme un produit fini, mais comme un processus qui s'effectue à travers sa relation au pouvoir. En d'autres termes, le travail de Butler montre comment les relations de pouvoir se réalisent en même temps que le sujet se produit.³

- Sujets vulnérables et dépendance originaire

Une des questions qui est au cœur de l'œuvre de Butler est la compréhension de la dépendance originaire sur le fond de laquelle le sujet émerge. Dans *La Vie psychique du pouvoir* Elle affirme que l'aptitude à répondre à l'interpellation repose sur une complicité préalable avec la loi qui ne peut pas être expliquée seulement par l'appel puisqu'elle opère à l'intérieur du devenir sujet. De quoi s'agit-il dans cette complicité ? Comment l'expliquer ?

¹ Dans la *Vie psychique du Pouvoir* Butler consacre son dernier chapitre à l'analyse de l'« Idéologie et Appareils idéologiques d'État » d'Althusser, dans lequel apparaît la formule emblématique de l'interpellation : « Hé, vous, là-bas ! » (Louis Althusser, « Idéologies et appareils idéologiques d'Etat » in *Sur la reproduction*, Paris, PUF p) le cri du policier qui fait se retourner l'individu. Selon l'analyse de Butler le langage qui œuvre dans l'interpellation montre un pouvoir performatif qui aurait préparé les fondements de la notion foucaldienne de discours (Judith Butler, *La Vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*, tr. fr. B. Matthieusent, Paris, Editions Léo Scheer, 2002.p 26.)

² Que la théorie de l'idéologie chez Althusser et la conception de la norme chez Foucault présentent de nombreux points en commun, c'est une position que Pierre Macherey défend dans *Le Sujet des normes* pour poser les bases de sa vision de la société des normes comme société idéologique. Dans ce livre, il met l'accent sur le caractère performatif ou productif de l'interpellation ainsi que sur sa matérialité : Althusser cherche à matérialiser l'idéologie, ce qui lui permet d'en développer une conception positive « en tant qu'agent effectif du processus de la reproduction sociale » (Pierre Macherey, *Le Sujet des normes*, Paris, Editions Amsterdam, 2014, p. 52.) et de la production des sujets. Ces caractéristiques rapprochent l'idéologie de la norme chez Foucault, les deux concepts étant également voués à expliquer les processus de subjectivation comme des mécanismes de production et de subordination des sujets qui interviennent au niveau des pratiques et des comportements.

³ Guillaume Le Blanc, dans l'article « Etre assujetti : Althusser, Foucault, Butler », tente de situer l'analyse menée par Butler sur la vie subjective du pouvoir vis-à-vis de Foucault et d'Althusser, en relevant lui aussi les éléments d'affinité qui rapprochent l'institution disciplinaire des appareils idéologiques d'État. Guillaume Le Blanc, *Etre assujetti : Althusser, Foucault, Butler*, in « Actuel Marx », 2004/2 n° 36,

Comme chez Foucault, chez Butler la formation du sujet a lieu dans un cadre de normes qui précèdent et excèdent le sujet, la formation d sujet se fait à travers une incorporation de normes. Elle se demande comment le sujet est amené à les incorporer et à devenir lui-même complice de l'assomption de normes qui l'assujettissent. Si ces normes qui concourent à former le sujet dessinant les limites d'une socialité vivable, rendent possible son existence, alors le sujet pour exister doit les reproduire. Nous pourrions le dire autrement : si le pouvoir est ambivalent, c'est-à-dire s'il ne se limite pas à régler une matière qui lui préexiste, mais s'il règle ce qu'il produit – le sujet –, alors l'existence du sujet dépend de ce pouvoir qui l'assujettit. Le sujet serait ainsi attaché au pouvoir dans la mesure où il est attaché à son existence. Cet attachement est supposé par Butler préexister au sujet, car c'est précisément cela qui l'induit à réagir à toute interpellation, de telle sorte que sa réponse lui permette de devenir un bon sujet – ou un sujet normal.

Supposer une complicité préalable aux normes qui président la subjectivation, n'amène pas Butler à d'établir une *entité* qui existerait avant le sujet : l'introjection des relations externes de pouvoir, leur incorporation, n'a pas lieu à partir d'une entité nue ou brute. Autrement dit, ce qui préoccupe Butler n'est pas de trouver l'entité qui serait affectée par un désir de loi avant de devenir sujet, mais de déceler l'affection même qui, comprise comme opération de pouvoir, précède et engendre le sujet.

Dans *La vie psychique du pouvoir* elle nomme une telle opération de pouvoir *conscience*. En effet, elle conçoit celle-ci non pas comme un attribut ou une partie du sujet, mais bien plutôt comme un élément spécifique du pouvoir, comme une opération psychique – ou mieux qui devient psychique – véhiculant une norme⁴.

La conscience ainsi conçue ne suppose pas une réflexivité préalable, au contraire, elle la constitue : elle est l'acte inaugural qui établit le commencement du mouvement réfléchissant.⁵ Si le mouvement de la réflexion de la conscience d'une part détermine les confins du sujet, d'autre part, il rend celui-ci susceptible d'assumer une identité et donc d'entrer dans le domaine de la reconnaissance. Paradoxalement le sujet pour devenir sujet, soit se faire objet de sa propre réflexivité.

• Relationnalité

Le sujet peut devenir objet pour soi, objet de sa propre réflexivité, seulement dans un langage qui ne lui appartient pas exclusivement, mais qui signe la marque de l'autre dans l'origine du soi. Chez Butler, le sujet ne trouve les signes de sa propre existence qu'en dehors de lui, dans des catégories et des termes d'autrui : c'est seulement dans ces termes et dans ces catégories qu'il peut se penser. Du fait que le sujet ne peut émerger que dans et par le langage, que son existence est confirmée par ce langage, les relations qui le lient aux autres et ces autres qui laissent leur trace en lui, lui préexistent toujours. L'interpellation a donc un caractère fondamentalement relationnel.

Butler insistera sur le caractère relationnel et pluriel de la formation du sujet au cours de toute son œuvre. Dans *Ce qui fait une vie*⁶ (*Frames of war. When is life grievable ?*, 2009)

⁴ J. Butler, *La Vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*, op. cit., p p. 27.

⁵ *Ibid.*, p. 176-177.

⁶ J. Butler, *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*. Tr. fr J.Marelli, Paris, La Découverte, 2010.

elle souligne le caractère social de toute existence corporelle : l'être du corps renvoie toujours à des normes sociales et historiques, donc à autrui. La formation du sujet se fait aussi à travers le façonnement de son corps, qui intègre et apprend jusqu'à les naturaliser, gestes, manières de faire, techniques corporelles et savoir faire. En raison du caractère sociale de cette incorporation des normes être sujet signifie toujours répondre à des exigences de sociabilité.

- **Matérialité**

Le façonnement des corps comme effet des mécanismes de subjectivation se réalise au sein d'un processus de matérialisation de gestes, à travers des pratiques rituelles, par des habitudes du corps qui peuvent ou non faire l'objet de la réflexion du sujet. C'est précisément dans la matérialité des répétitions des normes que réside un potentiel transformateur au sein du processus de formation subjective. Une telle matérialité, selon Butler, impose que les normes qui président aux effets de subjectivation soient répétées, réitérées, pour s'affirmer, ce qui l'expose à la contingence de l'action concrète. Le pouvoir requiert sa reproduction matérielle pour subsister, et c'est dans cette exigence que se situe sa vulnérabilité vis-à-vis des sujets dont il a besoin pour se propager

Les répétitions, d'après Butler, ne correspondent ni à une reproduction mécanique ni à une répétition volontariste dans la mesure où le sujet qui la réalise n'est jamais entièrement formé et autonome mais que, se façonnant au cours de cette répétition, il demeure assujéti.⁷

Butler suggère ainsi la possibilité de distinguer le pouvoir comme condition d'émergence du sujet, du pouvoir comme ce que le sujet exerce. Une telle distinction n'est possible que si l'on suppose que la reproduction des normes incorporées, n'est ni mécanique, ni entièrement achevée. Cela peut ouvrir ainsi un écart entre la répétition d'une norme qui préside la formation du sujet et la reproduction de l'assujétissement⁸. Le passage d'une modalité à l'autre n'efface pas l'ambiguïté constitutive de tout pouvoir, mais au contraire la perpétue.

- **Mécanismes de forclusion et déni de la dépendance**

La formation du sujet advient aussi par un mécanisme de forclusion, terme que Butler emprunte à la psychanalyse, qui produit un domaine d'abjection que le sujet doit répudier pour subsister. Butler parle de « dehors constitutif » du sujet qui devient la condition inintelligible de l'émergence et de la reproduction du sujet. Ce champs d'exclusion, habité par des figures abjectes et inhumaines situées en dehors des normes qui regissent la reconnaissance des sujets n'est pas seulement ce que la normativité refuse d'admettre dans son domaine, mais semble être ce que la normativité doit aussi nécessairement produire.

L'attachement originaire ou passionné à la loi ferait aussi partie de ce « dehors constitutif » et ne serait donc pas seulement la condition de possibilité du venir à l'être du sujet, en ce qu'il opère en moteur interne du mouvement de réponse à l'interpellation, mais aussi ce qui lui reste partiellement opaque. La trace de l'autre dans l'identité du sujet, trace qui témoigne de la dépendance originaire des autres, doit demeurer inintelligible pour que le sujet supposé auto-transparent puisse émerger en tant qu'autonome.⁹

⁷ J. Butler, *La Vie psychique du pouvoir. L'assujétissement en théories*, op. cit., p. 180-182.

⁸ *Ibid.*, p. 38-39.

⁹ *Ibid.*, p. 31.

Rapport à soi, critique et sujets de réflexion

L'émergence du sujet a donc lieu au sein d'un horizon normatif, qui définit les seuils de ce qui est représentable et reconnaissable comme sujet instituant ainsi un domaine d'abjection, un « dehors constitif » habité par ceux qui restent exclus du domaine de la reconnaissance. Une critique, chez Butler, devrait conduire à penser, dire et représenter ceux qui résident dans ce « dehors constitif » et ainsi mettre en évidence les limites contingentes du sujet. Dans *Ce qui fait une vie* et dans *Vies précaires*¹⁰ (*Precarious lives : the power of mourning and violence*, 2004) elle thématise la critique comme l'opération qui cadre le cadrage, qui cherche à rendre visibles les limites de l'horizon épistémologique et ontologique au sein duquel les sujets sont constitués.

Elle développe ensuite la question de la critique, comme modalité de rapport du sujet aux conditions de son émergence, dans *Le récit de soi*¹¹ (*Giving an Account of Oneself*, 2005) Dans ce texte, elle convoque le Foucault de *Qu'est-ce que la critique ?*¹², de *Structuralisme et poststructuralisme*¹³ et de *Le sujet et le pouvoir*¹⁴, qui comprend l'autoconstitution des sujets comme une opération de critique. Le sujet, selon Foucault, se forme en établissant une certaine relation à un ensemble de codes au sein d'un horizon normatif qui les rend (ou pas) reconnaissables. Autrement dit, la constitution de soi advient toujours dans un rapport à un mode de subjectivation et à un régime de vérité. Pour Foucault il n'est pas seulement question de conscience de soi, au contraire, il conçoit un tel rapport à soi plutôt comme une activité, une pratique de soi par laquelle le sujet cherche à se connaître, à se contrôler, à s'améliorer en relation aux normes qui orchestrent les conditions de son existence. Lorsque ce rapport à soi permet de renégocier les termes de la reconnaissabilité il est une opération critique. La critique ainsi conçue dépend alors de la possibilité du sujet d'instaurer un certain rapport à soi.

Dans *Le Pouvoir des mots* (*Excitable Speech: A Politics of the Performative*, 1997) Butler reprend la théorie de l'interpellation et précise que pour que le sujet soit constitué en tant que tel, il ne doit pas nécessairement se tourner en direction de l'adresse, puisque son émergence ne dépend pas de l'appropriation réflexive du nom par lequel il est appelé, mais d'une chaîne de significations qui excède le circuit de la connaissance de soi. Il en découle que même lorsque nous ne sommes pas conscients des interpellations qui nous sont adressées, elles nous constituent : c'est en raison de sa dimension citationnelle et réitérative, dans un effet de sédimentation, que l'interpellation forme les sujets.¹⁵ Bien que cette dimension soit déjà présente dans la *Vie psychique du pouvoir*, dans ce texte elle semblerait supposer que la dépendance originaire au pouvoir de l'interpellation qui rend possible l'efficacité de celle-ci s'explique par le circuit de la conscience qui initie la capacité réflexive du sujet. Il s'en suivrait que tout sujet qui émerge serait un sujet réfléchissant sur soi-même. Dans le *Pouvoir des mots* au contraire le sujet pour émerger comme sujet ne semblerait pas devoir nécessairement devenir un sujet auto-réfléchissant. Néanmoins, quel type de rapport à soi du

¹⁰ J. Butler, *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, tr. fr. Jérôme Rosanvallon, Jérôme Vidal, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.

¹¹ J. Butler, *Le récit de soi*, tr. fr. B. Ambroise et V. Aucouturier, Paris, PUF, 2007.

¹² M. Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *Bulletin de la Société Française de Philosophie*, Vol. 84, N° 2, pp. 35-63. 1990.

¹³ M. Foucault « Structuralisme et poststructuralisme », *Dits et Écrits IV, 1980-1988*, Texte 330, Paris, Gallimard, 1994.

¹⁴ Foucault M., « Le sujet et le pouvoir », *Dits et Écrits IV*, Texte n°306 Paris, Gallimard. 1994.

¹⁵ J. Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, C. Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 54.

sujet lui permettrait d'adopter un point de vue critique sur ses conditions d'émergence ? A quelles conditions peut-il acquérir une capacité d'agir qui lui permettrait de produire des ruptures dans la chaîne citationnelle signifiante et ainsi déjouer les effets de subjectivation ?

Le rapport à soi pensé par Foucault et par Butler ne se traduit pas en une conscience de soi d'un sujet solitaire et ne s'effectue pas entre un soi et soi psychiques, mais se réalise, dans une relation à la matérialité des mécanismes de subjectivation et aux autres en raison de la structure relationnelle de l'adresse.

J'ai insisté au début de ma présentation sur le fait que la matérialité des réitérations des normes offre l'occasion de transformer celles-ci au sein du processus de formation subjective. Les ruptures avec le contexte normatif initial peuvent ainsi avoir lieu de manière contingente, à travers des pratiques déviantes, par des gestes qui mettent les normes en échec.

J'ai souligné aussi que la structure de l'interpellation a un caractère relationnel qui constitue une dimension de la vie du sujet sur laquelle il n'a pas de maîtrise, mais qui lui reste opaque et inconnue, par laquelle il est pour ainsi dire, dépossédé. J'ai voulu par là mettre en évidence que si la puissance d'agir du sujet dépend de la matérialité et de la structure relationnelle de l'interpellation, alors elle ne nécessite pas un sujet pré discursif, ni un sujet qui préexisterait le cadre normatif qui le rend reconnaissable, puisque le sujet qui agit est constitué par et dans le langage, par et dans un horizon normatif spécifique. La structure de l'adresse chez Butler confère à chacun une posture linguistique, qui traduit non seulement le fait d'être interpellé, mais aussi la possibilité constitutive de s'adresser aux autres.

Il y a des sujets qui, parce que leur existence ne remplit pas les critères de reconnaissance demandés par les interpellations qui leur sont adressées, font l'expérience « d'être socialement « impossibles », illisibles, irréalisables, irréels et illégitimes »¹⁶ et nécessitent d'entrer dans le spectre de nos possibilités, en terme de perception, de représentation, de langage. Bien qu'ils déstabilisent les règles de la grammaire ainsi que les catégories sociales, ils peuvent néanmoins se situer dans des postures de clivage entre le « pouvoir parler » et le « ne pas pouvoir parler » en produisant une *contradiction performative*. La contradiction performative a lieu quand ceux qui sont exclus du domaine de l'intelligibilité et de la représentabilité, formulent des revendications depuis sont intérieur, par des termes qui prennent sens au sein de ce même domaine.¹⁷

Antigone – dans *Antigone. La parenté entre vie et mort*¹⁸ (Antigone's Claim: Kinship Between Life and Death, 2000) – figure bien cette situation. Lorsqu'elle, femme, parle publiquement contre le souverain de la polis, Créon, utilisant le langage du pouvoir, elle parle depuis un endroit d'où elle n'est pas autorisée à parler. Dans la mesure où elle rend audible son discours, performant l'échec du cadre normatif donné, elle produit une contradiction performative.

Il y a des autres sujets dont l'impossibilité de prise de parole *semblerait* dépendre d'une différence pour ainsi dire *radicale* de la posture linguistique attendue et prétendue du sujet, à cause d'une dite « déficience intellectuelle » qui peut se manifester suivant des formes diverses – depuis les déficiences légères jusqu'à l'incapacité totale de parler ou des formes considérés comme régressives – mais dont on peut dire de manière générale qu'elle exprime

¹⁶ J. Butler, *Trouble dans le genre*, tr.fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2006, p. 26.

¹⁷ J. Butler, *Undoing Gender*, New York, Routledge, 2004, p. 422.

¹⁸ J. Butler, *Antigone. La parenté entre vie et mort*, tr. fr. Guy Le Gaufay, EPEL, 2003.

une vulnérabilité particulière dans et par le langage. Ces sujets – par exemple, des sujets atteints de trisomie, de x-fragile, d'autisme ou d'autres « déficiences intellectuelles » ou maladie neuro-dégénératives, liées à des causes génétiques – qui ne disposent pas de la maîtrise du langage et des capacités intellectuelles qu'on attend normalement – il me semble qu'ils pourraient évoquer une autre figure que Butler convoque comme exemple de figure critique: Odradek. Ce personnage diffère d'Antigone en ce qu'il offre une perspective critique sans pour autant produire le même effet de contradiction performative. Dans *Le récit de soi* elle emprunte à Kafka l'étrange personnage de la nouvelle *Souci du père de famille* comme exemple de figure qu'on ne peut pas conceptualiser, ou encore dans *Vers la cohabitation* (*Parting Ways: Jewishness and the Critique of Zionism*, 2012), elle le décrit comme un éclat messianique dans lequel la forme humaine se dissout et se fragilise, comme un objet partiel porteur d'une chance, d'une occasion de transformation. S'il peut nous offrir un point de vue critique et nous montrer les limites contingentes de la forme conventionnelle du sujet, il ne semble pourtant pas parler une langue qui nous serait compréhensible. Quel type de rapport à soi-même capable de renégocier les termes de reconnaissance peut-il avoir Odradek ?

Un exemple concret : analyse du projet des « Logements Encadrés Novateurs »

Je voudrais vous rendre cette problématique un peu plus concrète à travers un exemple précis. Dans le cadre d'un terrain de ma collègue de GIGS, Fanny Duysens, j'ai participé avec elle en septembre 2015 à la journée annuelle de l'association « Inclusion », une association belge francophone qui rassemble des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle - issue des maladies génétiques- leurs proches et des professionnels. A cette occasion nous avons rencontré un couple de parent d'un garçon porteur d'une Trisomie 21. En 2012, ils ont soutenu son engagement dans un projet nommé « INCLU...TOIT » de « Logements Encadrés Novateurs » (LEN) destiné à favoriser l'autonomisation (principalement résidentielle) de jeunes adultes porteurs de déficience intellectuelle modérée¹⁹. Il s'est installé en collocation avec trois autres jeunes.

A travers le récit de la famille et les descriptions du projet que nous avons trouvé dans des flyers d'information et dans le site de l'association nous avons analysé le projet à partir de la question de l'ambivalence des mécanismes de subjectivation qui concernent les participants du projet. L'objectif général de LEN est d'amener les jeunes porteurs de déficience intellectuelle à réfléchir à leur « projet de vie » en vue de préparer un passage progressif vers la vie dite « autonome ». Les critères à travers lesquels cette autonomisation est définie sont constitués par la résidence en-dehors de la cellule familiale, individuellement ou en collocation (en étant soit locataire soit propriétaire du logement), associée obligatoirement à l'exercice d'une activité socio-professionnelle quotidienne (en milieu adapté ou non) et d'autres loisirs. Un certain cadre étroitement défini par une équipe d'experts

¹⁹ Ce projet avait été déposé en 2010 par l'une des associations à l'origine de la fusion « Inclusion » en réponse à un appel de l'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées (AWIPH), organisme public placé sous la tutelle du Ministère de la Région wallonne en charge de l'action sociale. Celle-ci est chargée de mener à bien la politique en matière d'intégration des personnes handicapées, possédant notamment les compétences pour agréer et subventionner des services et projets. Dès 2010, elle a alloué des fonds spécifiques à des initiatives de nouvelles formules de logement comme les LEN. Divers partenaires ont travaillé à leur élaboration : publics, privés et académiques (psychopédagogues d'unités de recherches universitaires), c'est-à-dire représentant certains types d'experts collaborateurs.

nous a semblé définir du même coup un certain horizon de normalité à atteindre, inspiré d'un modèle de « sujet-citoyen-travailleur » ou du sujet « normal ». Les candidats souhaitant intégrer un LEN font ainsi l'objet d'évaluation avant d'être éventuellement sélectionnés en fonction : de leur volonté et surtout de leur capacité à forger et exprimer une idée sur ce qu'ils veulent faire de leur vie, de leurs compétences fonctionnelles et adaptatives à la vie en autonomie, de la configuration et contribution de leur réseau social et familial au bon déroulement du projet. Un dossier dit « psycho-médico-social » est alors élaboré pour chaque candidat par une équipe pluridisciplinaire. Celui-ci nous a semblé opérer une distinction entre sujets autonomes et non-autonomes, donc habilités ou non à intégrer un LEN, sur la base des critères normatifs empruntés à la définition du sujet « normal » : un individu capable de mener une vie indépendante, exercer un travail et même être propriétaire de sa propre maison.

Le projet « INCLU...TOIT » prévoit une phase d'apprentissages suivie ensuite de la phase d'emménagement dans un LEN en milieu (semi)urbain avec accès aisé aux activités professionnelles et récréatives des résidents. La conception d'un « bon déroulement » du projet est fortement définie par des critères des experts psycho-médico-sociaux.

A travers notre analyse nous avons essayé de mettre en évidence deux éléments qui nous ont parus particulièrement problématiques :

1) L'activisme de l'association « Inclusion » se propose de conférer un pouvoir d'action à des sujets définis comme étant « déficients » du point de vue intellectuel et d'adaptation à l'environnement²⁰. Augmenter leur capacité adaptative peut ainsi représenter une forme de « désasujettissement » face à des modes de subjectivation qui définissent les limites de la capacité d'agir sur la base du fonctionnement cognitif et du niveau de QI²¹. Néanmoins, pour réaliser cet objectif, l'association crée aussi des occasions de reproduction de mécanismes de subjectivation véhiculant le même pouvoir qui œuvre dans les formations subjectives sociales. Premièrement, celui-ci opère dans la mesure où l'autonomie résidentielle est un objectif à atteindre sur un modèle normatif du sujet. Deuxièmement, l'équipe pluridisciplinaire d'experts établit des critères psycho-médico-sociaux comme conditions de reconnaissance du sujet capable d'autonomie (résidentielle). Si ces critères déstabilisent la définition de la déficience intellectuelle qui interpelle les « sujets déficients », quelles autres formes d'interpellation peuvent-ils mobiliser ? A quel idéal normatif de « suffisience intellectuelle »²² se réfèrent-ils ?

2) L'équipe d'experts semble conférer beaucoup d'importance à la dimension autoréflexive des individus. Chaque candidat est en effet sollicité à penser à son projet de vie, à l'imaginer et à le construire sur la base de ses propres désirs et volontés. Cette pratique nous semble favoriser la production ou la réélaboration d'une vérité sur soi des sujets en situation de déficience, vérité qui se fait à travers leurs interactions avec les experts. Ces derniers facilitent l'expression des candidats et explorent leurs désirs avant d'élaborer les dossiers individuels en vue de la sélection. Faciliter le rapport à soi a donc pour vocation de promouvoir la capacité des sujets de se définir (ou pas) à travers la vérité qui se produit dans les interactions et de renforcer leurs capacités autoréflexives. Toutefois, tant celles-ci que les prises de décisions qui s'ensuivent s'inscrivent dans un champ de possibilités étroitement

²⁰ Wehmeyer M.L., Obremski S., 2010, « La déficience "intellectuelle" », in Stone J.H., Blouin M. (eds.), *International Encyclopedia of Rehabilitation* [H<http://cirrie.buffalo.edu/encyclopedia/fr/article/15/>H].

²¹ AWIPH, 2015, site Web

²² J.Butler, « Relationnalité, vulnérabilité, pouvoir. Interroger le sujet avec Judith Butler », Université de Liège, 16 novembre 2015. http://www.ulg.ac.be/cms/c_1176198/portail-webtv

défini par le cadre du projet et de l'équipe d'experts qui le coordonne. Ce cadre nous semble être alors voué à la fois à guider et à orienter les conduites des sujets impliqués et à faire de ceux-ci des acteurs « libres » et autonomes à travers un contrôle réflexif de soi par soi, mais comme le soutenait Foucault : pour que le sujet soit co-auteur de sa subjectivation et de son assujettissement, il doit être libre²³.

Dans quelle mesure les pratiques de soi sollicitées et encouragées dans le cadre du projet LEN amènent-elles à renégocier l'identité subjective du « déficient intellectuel » et le cadre normatif qui la définit ? Cette renégociation nous a semblée être vouée à resituer le sujet dans un processus de subjectivation faisant référence à la norme de ce qu'on pourrait appeler la « suffisience intellectuelle ». Il nous a semblé aussi que les porteurs de ladite « déficience intellectuelle » pourront difficilement instituer, à travers le rapport à soi que le projet favorise, un rapport critique à la nouvelle vérité dont ils feront l'objet à la fin de leur parcours, s'ils ne l'auront pas échoué.

Conclusion et questions ouvertes

Pour conclure je reviens à mes questions philosophiques et à la figure d'Odradek précédemment mentionnée. Cette figure chez Butler a une fonction critique en ce qu'elle expose les limites des cadres d'intelligibilité, mais je me demande s'il peut remplir cette fonction critique à travers un rapport qu'il pourrait entretenir à soi-même (comme peut faire d'une certaine manière Antigone) ou s'il constitue plutôt une *occasion* pour *nous* d'instaurer un tel rapport à nous mêmes ? Je me demande aussi si toute opération critique ne risquerait pas en ce dernier cas de reproduire les exclusions qu'elle est censée relever.

Quelle pourrait-être la posture linguistique d'un sujet qui *nous semble* incapable d'entendre toute interpellation et qui ne peut jamais y répondre ou y répondre de manière pour nous intelligible ? Quelle serait sa posture linguistique, lorsqu'il ne peut s'adresser aux autres en formulant des interpellations intelligibles ? Si ce sujet est sujet en raison du fait d'être interpellé, peut-il toujours acquérir une capacité d'agir produisant des oppositions et de ruptures *du fait même* d'avoir été interpellé en sujet ? Qu'est-ce que le caractère relationnel de l'interpellation peut susciter chez quelqu'un dont la puissance d'agir ne peut pas s'appuyer sur une posture réflexive et un savoir-faire linguistique ?

Chez Butler la dimension relationnelle de la structure de l'adresse n'est pas seulement le plus opaque et la moins susceptible d'être réapproprié de manière réflexive. Dans *Le récit de soi* elle affirme aussi que les moments les plus opaques de méconnaissance de soi peuvent être réappropriés précisément dans des contextes relationnels, à travers l'altérité des autres, du monde qui nous entoure. C'est peut-être parce que dans les autres peut résider ce que le sujet méconnaît de soi-même. Cette considération pourrait constituer une piste viable pour aller au delà de l'impasse face laquelle je me trouve actuellement.

²³ Foucault M., « Le sujet et le pouvoir », op. cit.